



**PROJET D'APPUI A LA SECURITE DE L'EAU AU MALI
(PASEMa)
AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT**

N° **09/2026/001/MI/SOMAPEP/DG** pour le recrutement d'un Consultant pour l'**Etude APS/APD de réalisation des ouvrages de recharge de la nappe (retenues collinaires, digues filtrantes, barrages souterrains...)** dans la zone du projet.

PAYS : Mali

NOM DU PROJET : **Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa)**

N° de crédit : **Crédit (A) N° 7680-ML et Crédit (B) N°7679-ML**

Intitulé de la Mission : **Recrutement d'un Consultant pour l'étude APS/APD de réalisation des ouvrages de recharge de la nappe (retenues collinaires, digues filtrantes, barrages souterrains...)** dans la zone du projet.

N° de référence : **ML-PASEMA-461284-CS-CQS**

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa), et a l'intention d'appliquer une partie du produit pour les services de consultant.

Les services de consultant (« les services ») comprennent l'étude APS/APD et DAO de réalisation des ouvrages de recharge de la nappe (retenues collinaires, digues filtrantes, barrages souterrains...) dans la zone du projet dans le cadre du Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau au Mali (PASEMa), pour une durée de douze (12) mois, la date de début prévue est juin 2027.

Les termes de référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission peuvent-être consultés sur le site Web suivant : www.somapep.ml

Ou

Peuvent-être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

SOMAPEP s.a, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu,

Tél. +(223) 20 22 00 26, BP : 1528 ; E-mail : coordination3@somapep.ml avec copie à l'email : mamadoumoussatoure@gmail.com

La Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP SA) invite dès à présent les bureaux d'études admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir

les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services.

Les critères de sélection des candidats sont les suivants :

Critères	Note pondérée pour le critère
1. Expérience Générale du Consultant Être un consultant national ou international spécialisé en hydraulique, hydrogéologie ou génie rural, ayant une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la conception et suivi/contrôle d'ouvrages de mobilisation des eaux et de recharge de nappes en Afrique subsaharienne. <i>Nombre d'année d'expérience inférieur à 10 0 point</i> <i>Nombre d'année d'expérience égal supérieur ou égale à 10.....30 points</i>	[30]
2. Expérience spécifique du consultant 2.1. Avoir réalisé deux (02) études techniques de conception des ouvrages de mobilisation des eaux de surface ou de recharge de la nappe (retenues collinaires, digues filtrantes, barrages souterrains...) en Afrique Sub-Saharienne dans les quinze (15) dernières années (2010-2025) (20 points par expérience) _____ 40 points 2.2. Avoir réalisé une (01) étude APS/APD de réalisation des ouvrages de recharge de la nappe (retenues collinaires, digues filtrantes, barrages souterrains...) au Mali dans les quinze (15) dernières années (2010-2025) _____ 20 points	[60] 40 20
3. Organisation technique et managériale du consultant <i>Organisation (organigramme avec l'ensemble des experts clés) _____ 5pts</i> <i>Moyens matériels _____ 5pts</i>	[10] 5 5
TOTAL	100

NB : Seules les expériences justifiées avec des attestations de bonne exécution accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats seront prises en compte dans l'évaluation

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100. En cas d'ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences évaluées pour le critère 2.2 sera retenu.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualification des consultants.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode Sélection fondée sur les qualifications des consultants conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 08h00 à 16h00.

SOMAPEP sa, Siège Social Bamako, Quartier Magnambougou Faso Kanu,
Tél. +(223) 20 22 00 26, BP : 1528 ; E-mail : coordination3@somapep.ml

Direction Nationale de l'Hydraulique, Square Patrice Lumumba, Bozola
BP: 66, Tel. + (223) 75 45 77 52, mamadoumoussatoure@gmail.com

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies (déposées) par écrit et en français à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste ou par courriel) au plus tard le 14/10/2026. Le nombre de copies de chaque manifestation d'intérêt sera une (1) originale plus 2 copies en version papier et la version électronique modifiable sur clé USB.

Société Malienne de Patrimoine de l'Eau Potable (SOMAPEP-SA)
Premier étage/Secrétariat du DGA
À l'attention de : Coordinateur 3 du Projet/SOMAPEP-sa
Quartier Magnambougou Faso Kanu,
BP 1528, Bamako-Mali
Tél : +(223) 20 22 00 26
E-mail : coordination3@somapep.ml

Les manifestations d'intérêt doivent porter la mention « **Recrutement d'un Consultant pour l'étude APS/APD de réalisation des ouvrages de recharge de la nappe (retenues collinaires, digues filtrantes, barrages souterrains...) dans la zone du projet** »

Bamako, le 28/09/2026

Le Directeur Général/PT

Ahmadou Almoudidjé DIOP



Official Use Only